

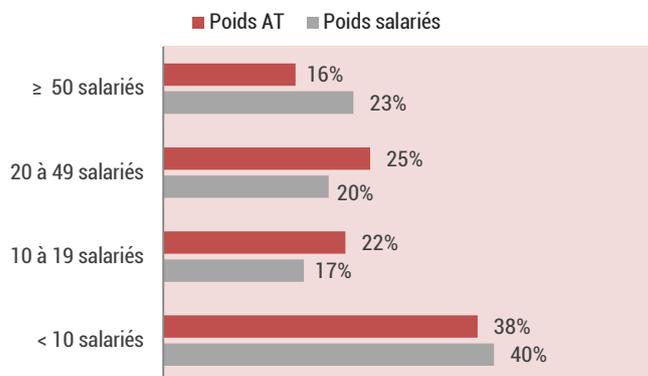
Fiche Sinistralité 2013



ACCIDENTS DE TRAVAIL

Entreprises < 20 salariés	2011	2012	2013
Salariés	918 873	908 463	889 905
	/	-1.1% ▼	-2% ▼
Accidents de Travail (AT) avec arrêt	68 563	64 079	59 906
	/	-6.5% ▼	-6.5% ▼
Nouvelles Incapacités Permanentes (IP)	4758	4710	4 479
	/	-1% ▼	-4.9% ▼
Décès	74	70	76
	/	-5.4% ▼	+8.6% ↗
Journées perdues	4 152 933	4 006 533	3 881 545

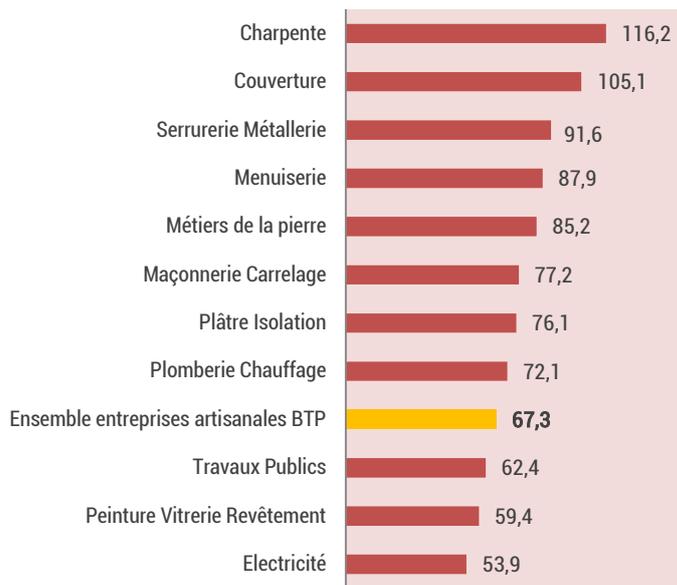
Répartition des AT par taille d'entreprise



65 jours

Nombre de journées perdues par accident de travail en moyenne pour les entreprises artisanales en 2013.

Accidentologie selon l'activité (IF)

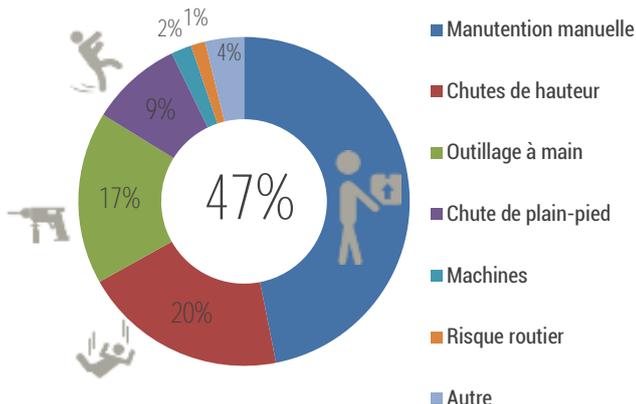


Accidentologie selon la taille d'entreprise (IF)

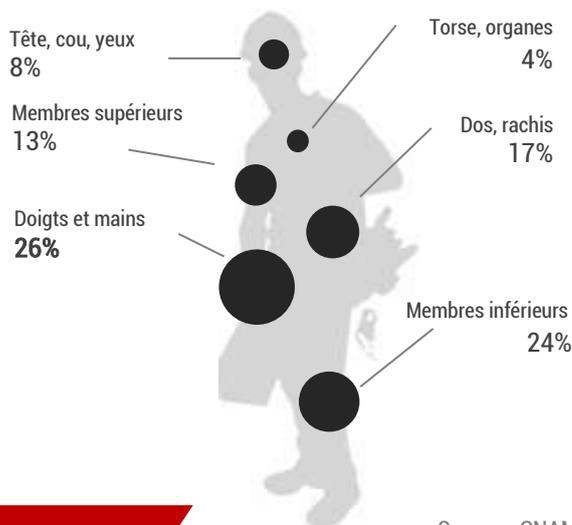


L'indice de fréquence des AT c'est le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1000 salariés. Il permet de situer l'accidentologie par activité, par taille d'entreprise...

Cause des accidents



Siège des lésions



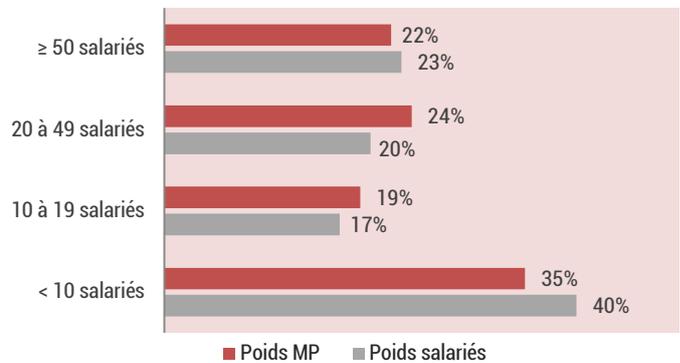
Fiche Sinistralité 2013



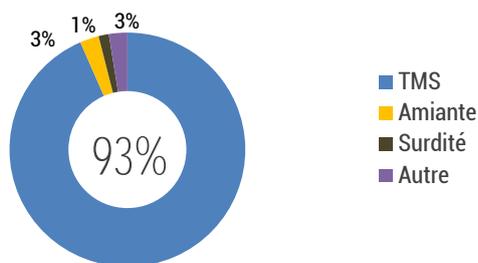
MALADIES PROFESSIONNELLES

Entreprises < 20 salariés	2011	2012	2013
Maladies Professionnelles	3 612	3 571	3 558
	/	-1.1% ▼	-0.4% ▼
Nouvelles IP	1 767	1 881	1 850
	/	+6.4% ↗	-1.6% ▼
Décès	10	20	13
	/	+100% ↗	-35% ▼

Répartition des MP par taille d'entreprise



Répartition des MP par catégorie



211 jours

Nombre de journées perdues par maladie professionnelle en moyenne pour les entreprises artisanales en 2013.

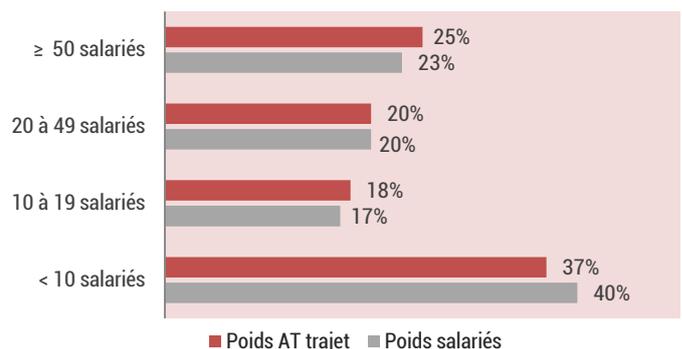


Une maladie professionnelle est la détérioration de l'état de santé du travailleur du fait de son activité professionnelle ou de ses conditions de travail. Pour être reconnue d'origine professionnelle elle doit figurer dans l'un des tableaux du régime général de la Sécurité Sociale.

ACCIDENTS DE TRAJET

Entreprises < 20 salariés	2011	2012	2013
Accidents de trajet	3 938	3 452	3 178
	/	-12.3% ▼	-7.9% ▼
Nouvelles IP	317	310	290
	/	-2.2% ▼	-6.4% ▼
Décès	30	24	26
	/	-20% ▼	+8.3% ↗

Répartition des AT trajet par taille d'entreprise



81 jours

Nombre de journées perdues par accident de trajet en moyenne pour les entreprises artisanales en 2013.



Un accident de trajet est un accident survenu pendant le trajet aller-retour entre l'entreprise et le domicile du salarié.



1 salarié sur 15
victime d'AT en 2013



1 accident toutes les 2 min
Jours ouvrés, heures travaillées

La sinistralité dans les entreprises artisanales du btp

Note méthodologique

Cette fiche synthétique présente les principaux chiffres relatifs aux accidents de travail, accidents de trajet et maladies professionnelles survenus au cours de l'année 2013 dans les entreprises artisanales du BTP (établissements de moins de 20 salariés). Sont comptabilisés les sinistres AT-MP ayant entraîné une première indemnisation en espèces pour arrêt de travail, d'au moins 24 heures, pour incapacité permanente et/ou décès. Ces statistiques sont issues des données annuelles de la CNAMTS.



Périmètre
Entreprises du BTP



cible
**Salariés des entreprises
artisanales du BTP**



période
Année 2013

L'objectif de cette étude est d'avoir une meilleure visibilité de la sinistralité sur la population des entreprises artisanales du BTP pour identifier ses spécificités et engager des actions de prévention plus ciblées.

Indicateurs

Indice de Fréquence (IF) : C'est le nombre d'accidents pour 1000 salariés. Il renseigne sur l'évolution de la sinistralité à effectif constant.

Incapacité Permanente (IP) : C'est la perte définitive, partielle ou totale de la capacité à travailler, à la suite d'une maladie professionnelle, d'un accident du travail ou de trajet.

Faits marquants

L'année 2013 enregistre, pour la 3^{ème} année consécutive, une baisse du nombre d'accidents de travail (-6.5%), de maladies professionnelles (-0.4%) et d'accidents de trajets (-7.9%) dans les entreprises artisanales du BTP (moins de 20 salariés).

Parmi les principaux enseignements, on note que les salariés des très petites entreprises (0 à 9 salariés) sont moins exposés aux accidents de travail, puisqu'ils concentrent 38% des AT survenus en 2013 mais constituent 40% de l'effectif salarié de ce secteur. Il en est de même pour les salariés des grandes entreprises (plus de 50 salariés). En revanche, les salariés des entreprises de tailles intermédiaires (de 10 à 49 salariés) sont plus exposés aux accidents de travail. Ce constat est également valable pour les maladies professionnelles et les accidents de trajet.

Les maladies professionnelles sont à 93% d'entre elles des troubles musculo-squelettiques (TMS). Des affections qui touchent particulièrement les muscles, les tendons, les nerfs et les articulations (cartilages, ménisques...). Les affections les plus fréquentes sont les lombalgies, les douleurs articulaires, les tendinites (coiffe des rotateurs à l'épaule, épicondylite au coude...) et le syndrome du canal carpien.